

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES ET DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

35-113

Décret n° 95-136 IU 2 AOUT 1995
portant nomination de Monsieur (MONKA Gilbert)
en qualité de Directeur Administratif et
Financier à l'Office Congolais de l'Entretien
Routier.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général
de la Fonction Publique ;

Vu la loi n° 014-91 du 13 décembre 1991 portant création de l'Office
Congolais de l'Entretien Routier ;

Vu le décret n° 91-1021 du 28 décembre 1991 portant attributions et
organisation du Ministère des Travaux Publics, de la Construction et de l'Urbanisme ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités allouées
aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 90-553 du 29 septembre 1990 fixant les primes et
les indemnités allouées aux agents de l'Office Congolais de l'Entretien Routier ;

Vu le décret n° 90-518 du 8 septembre 1990 accordant des primes et
des indemnités aux agents de l'Office Congolais de l'Entretien Routier ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 janvier 1995 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 janvier 1995 portant nomination des membres
du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur (MONKA Gilbert), Administrateur des Services Adminis-
tratifs et Financiers, est nommé Directeur Administratif et Financier à l'Office
Congolais de l'Entretien Routier en remplacement de Monsieur (LEMBELLA Norbert)
appelé à d'autres fonctions.

.../...

Article 2 : ~~Monsieur~~ (HONORÉ Gilbert) percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de Monsieur (HONORÉ Gilbert), sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel, et ~~communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 2 Aout 1995


Général Jacques Joachim THOMBY-OPANGO.-

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement :

Le Ministre de l'Equipement
et des Travaux Publics,

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
chargé du Plan et de la Prospective,

Lambert G. LIBALI.-

Naila HOUNGOUNG - NKOFDO.-